

ÉDITO : Un vaccin fera-t-il le printemps ?

Nouvelle série, n° 14

Nous écrivions il y a déjà presque un an que nous entrions dans le *temps des incertitudes*, et nous y sommes encore aujourd'hui... Mais avec une expérience qui croît de jour en jour et surtout avec le sentiment d'un « *jour infini* ».

Nous sommes entrés dans ce premier confinement avec étonnement, sidération, mais avec de l'espoir. Les liens collectifs existaient, nous allions éprouver leur force, et ils nous permettraient d'avancer ensemble vers un inconnu que nous pensions bref. L'urgence devant l'exceptionnel nous avait envahis : un sprint pensions-nous.

Le soleil de l'été, la vitesse de mise au point des vaccins, l'engagement de l'Etat dans le renforcement de la protection (au détriment de certaines libertés...), ont permis de franchir quelques mois, malgré des imperfections, des lacunes agrémentées de quelques mensonges. Et le deuxième confinement est arrivé !

Certes, nous ne pouvions croire à une fin heureuse et rapide en écoutant le nombre de morts, de pays contaminés, la dérive autoritaire de plusieurs, en éprouvant progressivement de l'indifférence aux autres, -même aux soignants qui se débattaient pour de nouveaux malades malgré la fatigue accumulée. On parlait de moins en moins des caissières, des routiers ou des ambulanciers. Une petite musique : « *pourquoi s'occuper autant des personnes âgées, alors que les jeunes*

ont leur vie à construire pour le temps à venir...? Bien sûr, on aime nos grands parents, mais... » s'installait chez certains.

On s'est replié sur nos problèmes de santé, sécurité, consommation, sans trop regarder le reste du monde (sauf un peu les Etats Unis). Les inégalités augmentaient, la précarité des plus pauvres aussi. L'économiste Esther Duflo, les ONG nous alertaient.



Plantu, *Le Monde*, 9 février 2021

Ainsi pourrions-nous devenir pessimistes, mais pourquoi ne pas regarder aussi cette période comme celle d'un nouvel apprentissage ?

Ne cédon pas à la fascination du malheur. Vivons moins dans le passé (même si la mort ou la maladie nous l'ont rappelé) et plus dans le présent. Souvent difficile en ces temps de ruptures, et de déséquilibres qui enlèvent toute harmonie au monde et aux autres. Nous sommes engagés dans une course de fond, sans forcément être des marathoniens.

**Janvier—Février—
Mars 2021**

SOMMAIRE

**Le grand âge
Elections TPE
Réseaux sociaux
OPML 92
Gisèle Halimi
Notes de lectures**

ÉDITO : Un vaccin fera-t-il le printemps ?

Des points positifs : par exemple nous nous sommes collectivement immergés dans le monde de l'hôpital, avons mesuré les faiblesses de notre système de santé, les insuffisances en personnel et en équipements, l'organisation pyramidale et ses dysfonctionnements, l'absence de pouvoir des organismes de « démocratie sanitaire », de représentation des usagers... Nous avons constaté les conséquences de la désindustrialisation de la France, de la délocalisation des industries pharmaceutiques (nous connaissions mieux celle de l'industrie automobile ou textile), du pouvoir des laboratoires par rapport à celui des Etats, de celui des fonds de pensions par rapport à celui de l'Etat, du retour de l'Etat (et du « quoi qu'il en coûte ») etc. Autrement dit, nous avons capitalisé des connaissances ; à nous de les transformer en propositions d'actions.. Certaines possibilités de changements déjà : nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail à encadrer), revenu de base (pour les jeunes ? pour tous ?), enseignement et formation à distance ? appropriation des nouveaux outils technologiques ? revitalisation des zones rurales ? mobilités, logements adaptés...

Autre exemple : le nombre de morts en EPHAD (1/3 du nombre total) a remis au premier plan la nécessité de leur transformation, de même que la discussion sur le tri des malades, bien que constamment feutrée, a permis de remettre au premier plan le déficit en unités de soins palliatifs et les insuffisances de la réflexion sur une fin de vie digne. Mais les émotions ne suffisent pas ; là aussi sachons les transcender, tant au niveau local que national.

Cette « *France d'après* » à laquelle nous avons cru, ne peut ressembler à celle *d'avant*. Comment oublier l'explosion des inégalités qui touchent davantage les pauvres et les précaires, et en majorité les femmes ?

La prise de conscience que nous sommes liés les uns aux autres s'est renforcée. La préoccupation des aînés implique celle des jeunes, dans un lien intergénérationnel à consolider.

Restons lucides et curieux, ouverts aux autres, proches et lointains. N'oublions pas : le printemps arrive.

Annette Bon

ALERTE SUR LE GRAND ÂGE

Loi Grand âge : de rapports en reports, passons aux actes !

Constatant les reports incessants d'un projet de texte pour une loi Grand âge, pourtant annoncée depuis 2018, le bureau de l'UCR appelle les UTR et URR à solliciter des audiences auprès des parlementaires, des conseils départementaux, des conseils régionaux.

... Nous vous invitons à adresser un courrier à vos élus.es dans la semaine du 25 au 30 janvier. En les envoyant tous en même temps au cours de cette semaine nous voulons obtenir un effet de masse. Il est évident que vous aurez un rendez-vous plus ou moins tardivement mais il nous faut maintenir la pression pour que la promesse d'une loi sur l'accompagnement du grand âge soit mise à l'agenda social du gouvernement.

La situation tragique provoquée par la pandémie a alerté la classe politique sur la réalité des graves difficultés en particulier dans les Ehpad mais aussi pour les personnes isolées à domicile. Des efforts financiers ont été apportés lors du PLFSS 2021. Nous avons salué la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale. Même si nous sommes conscients des difficultés vécues par les jeunes générations dans la situation économique, sociale et sanitaire du pays, nous attendons toujours une loi pour l'accompagnement du « grand âge ».

UCR, 20 janvier 2021

ÉLECTIONS TPE DU 26 MARS AU 6 AVRIL 2021

La CFDT doit conserver et conforter sa place de première organisation syndicale en France. Avec 1,2 million d'électeurs en Île-de-France, les élections dans les Très Petites Entreprises ont une importance primordiale pour la CFDT.

La réussite de ces élections permettra à la CFDT de défendre les droits des salariés des TPE dans les commissions paritaires interprofessionnelles et de conserver et conforter sa place de première organisation syndicale en France. Il faudra améliorer la participation au scrutin et consolider notre image auprès des salariés des Toutes Petites Entreprises qui nous ont fait confiance en 2016.

Les Unions territoriales interprofessionnelles ont organisé des actions de terrain pour aller à la rencontre des salariés de 10 métiers ciblés :

- *Les salariés du particulier employeur et les assistantes maternelles,*
- *L'hôtellerie-café-restauration,*
- *La coiffure,*
- *La boulangerie-pâtisserie,*
- *Le bâtiment,*
- *Les travaux publics,*
- *Les services automobiles : les garages et les auto-écoles,*
- *Les activités comptables,*
- *Les secrétaires des cabinets médicaux,*
- *Le commerce de détail fruits-légumes et produits laitiers.*



Ces élections représentent un enjeu important pour les syndicats concernés mais également pour l'ensemble de la CFDT. Dans ce contexte difficile, la CFDT Île-de-France appelle les militants de tous horizons à se mobiliser.

Elle vous invite à vous inscrire auprès des Unions Territoriales Interprofessionnelles.

Calendrier des actions dans les Hauts de Seine

- 3 mars 2021 Courbevoie, cœur de ville – De 10h à 12h
- 6 mars 2021 Issy les Moulineaux, cœur de ville – De 10h à 12h
- 9 mars 2021 Port de Gennevilliers, Ville Orange – De 9h à 17h
- 11 mars 2021 Neuilly, cœur de ville – De 10h à 12h
- 16 mars 2021 Bagneux, cœur de ville – De 10h à 12h

Daniel Limballe

Renseignements et inscriptions :

UTI de l'Ouest francilien (92-95)
 utiouestfrancilien@iledefrance.cfdt.fr
 23 place de l'Iris -La Défense 92400 Courbevoie, 01 47 78 98 44

QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2020

Dans cette période où la fréquentation des réseaux sociaux et leur impact augmentent rapidement, il nous paraît intéressant de disposer de quelques chiffres sur leur fréquentation, leur nombre de membres, les utilisateurs actifs, leur activité... Dans ce classement par réseau social, Facebook, Instagram, Twitter et YouTube sont les principaux médias sociaux représentés, mais nous citons également les derniers chiffres disponibles pour Pinterest, LinkedIn, Snapchat, TikTok...

Les chiffres clés des réseaux sociaux

Sur les 7,79 milliards d'habitants, les mobinautes (5,15 milliards, 66 %) sont plus nombreux que les internautes (4,57 milliards, 59 %). Les utilisateurs actifs des réseaux sociaux sont au nombre de 3,96 milliards, soit 51 % de la population mondiale. 3,91 milliards se connectent aux médias sociaux depuis un mobile (99 %).

Temps passé sur les réseaux sociaux en 2020 : 3h50 aux Philippines, 3h38 au Brésil, 2h08 aux États-Unis, 1h36 en France. La moyenne globale est de 2h22.

Le top 10 des réseaux sociaux dans le monde

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Facebook – 2,701 milliards | 6. Instagram – 1,082 milliards |
| 2. YouTube – plus de 2 milliards | 7. TikTok – 800 millions |
| 3. WhatsApp – plus de 2 milliards | 8. QQ – 694 millions |
| 4. Facebook Messenger – plus d'1,3 milliard | 9. Sina Weibo – 550 millions |
| 5. WeChat / Weixin – 1,203 milliard | 10. Qzone – 517 millions |

Pénétration des réseaux sociaux dans le monde

70 % en Amérique du Nord et en Asie de l'Est ; 67 % en Europe du Nord ; 66 % en Amérique du Sud, 61 % en Asie du Sud-Est, 53 % en Europe de l'Ouest (67% en France).

Facebook, lancé le 4 février 2004, a été ouvert au public le 26 septembre 2006.

Utilisateurs actifs mensuels (MAU) : 2,701 milliards (plus de 35 millions en France).

Utilisateurs actifs quotidiens (DAU) : 1,785 milliard (27 millions en France).

Chiffre d'affaires annuel en 2019 : 70,7 milliards de dollars.

Bénéfice annuel net en 2019 : 18,5 milliards de dollars.



Twitter, lancé le 21 mars 2006

Utilisateurs actifs mensuels (MAU) : 326 millions (estimation).

Utilisateurs actifs quotidiens (DAU) : 186 millions, dont 150 millions en dehors des États-Unis.

500 millions de tweets sont envoyés chaque jour.

1,3 milliard de comptes ont été créés sur Twitter.



QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2020

Instagram compte 1,082 millions de membres, dont 89 % d'utilisateurs en dehors des États-Unis (65 % en mars 2014).

Plus de 50 milliards de photos ont été partagées depuis son lancement en 2010 (20 milliards en mars 2014). 4,2 milliards de likes chaque jour (1,6 milliard par jour en mars 2014). Plus de 100 millions de photos partagées chaque jour (60 millions en mars 2014). Les Instagrammers passent en moyenne 15 minutes sur la plateforme par jour.



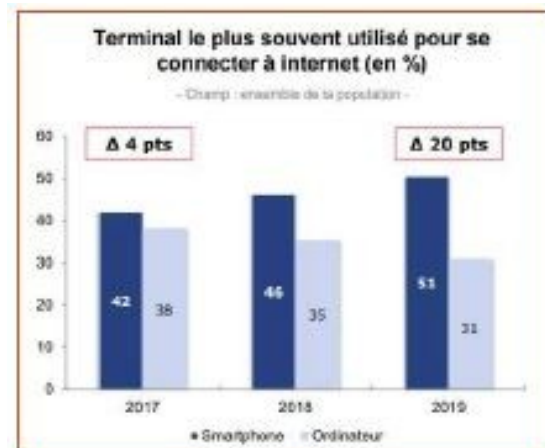
Snapchat compte 238 millions d'utilisateurs actifs par jour (61 % d'hommes, 39 % de femmes), dont 13,2 millions en France. Plus de 3,5 milliards de snaps sont envoyés chaque jour, pour en moyenne entre 30 et 40 minutes. Le chiffre d'affaires annuel de Snapchat en 2019 est de 1,715 milliard de dollars.

LinkedIn lancé en mai 2003 compte près de 660 millions dans plus de 200 pays et régions dans le monde ; plus de 19 millions en France et plus de 30 millions d'entreprises.

YouTube enregistre 2 milliards d'utilisateurs actifs mensuels, dont 46 millions en France. Nombre d'heures de vidéos visionnées sur YouTube par les internautes à travers le monde chaque jour : plus d'1 milliard. Temps moyen passé sur YouTube en France : 46 minutes pour les 18-34 ans.

TikTok, lancé en septembre 2016, compte 800 millions d'utilisateurs actifs par mois. Nombre d'utilisateurs actifs en France : 4 millions (57 % de femmes, 43 % d'hommes). Temps moyen passé par jour sur l'application TikTok : 40 minutes.

Annette Bon



Les médias traditionnels restent la référence pour comprendre l'actualité



OBSERVATOIRE DE LA PRÉCARITÉ ET DU MAL-LOGEMENT DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Notre UTR est adhérente à l'OPML92 dont nous vous présentons ici les objectifs et les structures.

www.precaritelogement92.fr

L'OPML92 a pour but de :

rassembler **chaque année** des données relatives à la question du mal-logement, de la précarité et de la pauvreté, permettre de suivre leur évolution pour chaque commune, communauté d'agglomération, etc.... et **mettre à disposition** sur un site internet ces résultats.

favoriser la compréhension et l'appropriation de ces informations notamment par des analyses s'appuyant sur les données rassemblées.

partager des informations, expertises, outils, pratiques etc... sur la question de la pauvreté et du mal-logement : construire un réseau d'échanges, animer des ateliers thématiques, contribuer au dialogue sur ces sujets.

mener des actions d'information/sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs, de l'opinion publique et des personnes concernées.

Depuis le 18 juin 2015, l'Observatoire s'est constitué en association. Il a élargi son champ d'observation à la précarité.

L'organisation

L'OPML est une structure associative légère, animée aujourd'hui par une équipe d'une dizaine de bénévoles. Son Conseil d'administration est composé pour l'essentiel de membres d'associations du 92. Il favorise l'ancrage local. Il est doté d'un Comité d'orientation composé de représentants des associations nationales ou régionales impliquées dans le mal-logement, et d'un Comité scientifique.

Le **Comité d'orientation** est consulté sur les travaux et les actions proposés par le CA de l'OPML92. Il est force de propositions. Il est composé de :

[ASAV](#) (Association pour l'Accueil des Voyageurs),

[ATD](#) (Agir Tous pour la Dignité),

[FAP](#) (Fondation Abbé Pierre),

[FAPIL](#) (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement)

[FNARS](#) (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale),

[HH](#) (Habitat et Humanisme),

[SC](#) (Secours Catholique),

[SNL](#) (Solidarités Nouvelles pour le Logement),

[SPF](#) (Secours populaire français),

Le **Comité scientifique** valide les choix méthodologiques et les travaux menés. Il exerce un contrôle sur la qualité et la rigueur scientifique des données publiées.



OBSERVATOIRE DE LA PRÉCARITÉ ET DU MAL-LOGEMENT DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Les outils

Sur son site, l'OPML92 vous permet d'obtenir en direct, une mine d'informations sur votre commune, mises à jour périodiquement selon des informations issues d'organismes officiels. Les élections régionales approchent, n'hésitez pas à vous servir des données de l'OPML 92 faire des propositions aux candidats.

Le projet de formation

En début 2021, l'OPML 92 prépare des modules de formations sur :

- La pauvreté—précarité et le logement :
 - Faire ressortir le lien entre pauvreté et logement : l'absence mais aussi le poids du logement diminuant le reste à vivre ;
 - Démystifier les images toutes faites (pauvre =RSA) ;
 - Donner des outils (des méthodes) pour analyser une commune ;
- Le Mal-Logement : faire apparaître les quatre dimensions du mal-logement et les différentes situations de ceux sans logement personnel ;
- Le Logement social : une meilleure connaissance des organismes HLM et de leur rôle ;
- L'accès au logement social et le droit au logement pour les plus pauvres : tout le monde a droit à accéder au logement social. Faire prendre conscience des dispositifs mis en place.

Un groupe test de cette formation sera mis en place.

Si certain(e)s de la Commission logement de notre UTR sont intéressé(e)s, merci de me le faire savoir.

Jean-Luc Leygonie

Pourcentage de logements sociaux dans les communes des Hauts de Seine en 2019 (Open Data)

ANTONY	22,99%	LE PLESSIS ROBINSON	37,25%
ASNIÈRES SUR SEINE	21,42%	LEVALLOIS PERRET	20,06%
BAGNEUX	64,90%	MALAKOFF	41,13%
BOIS COLOMBES	17,94%	MARNES LA COQUETTE	21,58%
BOULOGNE BILLANCOURT	14,75%	MEUDON	26,46%
BOURG LA REINE	18,19%	MONTRouGE	21,27%
CHATENAY MALABRY	45,08%	NANTERRE	55,33%
CHATILLON	24,24%	NEUILLY SUR SEINE	6,39%
CHAVILLE	25,38%	PUTEAUX	28,54%
CLAMART	30,59%	RUEIL MALAMAISON	24,95%
CLICHY LA GARENNE	35,00%	SAINT CLOUD	17,34%
COLOMBES	33,76%	SCEAUX	23,00%
COURBEVOIE	22,08%	SÈVRES	24,46%
FONTENAY AUX ROSES	42,95%	SURESNES	35,92%
GARCHES	22,56%	VANVES	23,95%
GENNEVILLIERS	66,37%	VAUCRESSON	9,70%
ISSY LES MOULINEAUX	24,07%	VILLE D'AVRAY	12,36%
LA GARENNE COLOMBES	12,13%	VILLEUNEUVE LA GARENNE	56,39%

GISÈLE HALIMI : « Avocate irrespectueuse »

La jeunesse

C'est au sein d'une famille juive traditionnelle et conservatrice que naît Gisèle, Elise, Taïeb, ZEIZA à Tunis le 27 juillet 1927. Refusant le destin traditionnel des femmes et de sa mère en particulier, elle s'insurge très tôt et violemment contre ce statut de dominée que lui impose la tradition et qui lui fera refuser un mariage arrangé. Elle devient une écolière puis une lycéenne exemplaire, obtient une bourse et passe son bac.

Contre l'avis de sa famille, elle parvient à partir en France et tout en travaillant pour vivre, elle suit des études de droit et de philosophie mais c'est le métier d'avocate qui lui apparaît comme sa vocation. Inscrite au barreau à Tunis en 1949 le gain d'un concours d'éloquence lui permet de travailler d'emblée avec les meilleurs avocats.

Elle comprend que cette éloquence, son travail sur les plaidoiries pour forcer l'attention, le sens précis des mots seront dorénavant ses armes.

En 1956, en France elle épouse Paul Halimi en 1956 dont elle aura deux fils, divorce, puis se remarie avec Claude Faux (le secrétaire de Jean-Paul Sartre) dont elle a un fils.

Les engagements

Trois procès vont, par leurs retentissements lui apporter la notoriété et elle deviendra alors « l'avocate des causes difficiles ».

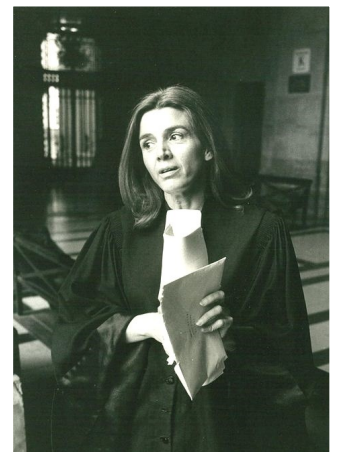
En septembre 1960, Gisèle Halimi manifeste contre la guerre d'Algérie aux côtés de Sartre et va s'engager pour la défense d'une algérienne, Djamila Boupacha, accusée d'avoir posé une bombe elle est arrêtée, torturée et violée par les soldats français. Condamnée à mort en France, amnistiée, sa campagne de libération pour laquelle l'avocate obtient un portrait de la condamnée peint par Picasso aboutira en 1962, après les accords d'Evian.

En 1971, dans la lignée de la fondation du mouvement « Choisir la cause des femmes », elle s'engage pour l'avortement en signant le « Manifeste des 343 salopes » publié par le Nouvel Observateur . L'avocate sera sanctionnée.

L'année suivante, au tribunal de Bobigny, elle défend la jeune Marie-Claire, accusée d'avoir avorter à la suite d'un viol et sa mère jugée comme complice. Gisèle Halimi n'hésite pas à faire venir à la barre des hommes de science, témoins prestigieux. Sa plaidoirie déborde l'enceinte du tribunal. Malgré ses dissensions avec le mouvement féministe le procès frappe la conscience des juges et de l'opinion. Le vote de la « loi Veil » en 1974 en sera l'écho.

En 1978, à Aix-en-Provence elle défend deux jeunes femmes belges violées par trois hommes. Là encore Gisèle Halimi n'hésite pas à médiatiser le procès forçant les juges et la société à changer de regard.

En 1980, le viol est reconnu comme un crime.



La politique

En politique, sa réussite sera moins marquante, en raison peut-être d'avoir du mal pour son esprit indépendant à s'inscrire dans la discipline d'un parti et d'y accepter des compromis.

En 1965, elle fonde le Mouvement démocratique féminin, soutien de la candidature de François Mitterrand puis de 1981 à 1984, pour participer à l'aventure, elle sera députée de l'Isère apparentée PS, conseillère régionale Rhône Alpes les mêmes années et ambassadrice déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco de 1985 à 1986

En 1996, elle signe le Rapport de la « Commission pour la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique ». Et en 1998, elle participe à la fondation du mouvement Attac pour combattre les inégalités du système néo-libéral.

GISÈLE HALIMI : « Avocate irrespectueuse »

L'écriture

Auteure prolifique, elle se consacre plus, dans les années 1988 à 2011 à l'écriture et à rédiger une quinzaine de livres.

Dans son dernier ouvrage « Une farouche liberté », écrit en compagnie de son amie Annick Cojean, grande reporter au Monde, on retrouve l'évocation de son parcours rebelle.

Gisèle Halimi s'éteint le 28 juillet 2020.

Gisèle Halimi « fait partie de ces personnes assez rares qui nous réveillent », a déclaré Régis Debray en hommage à l'avocate disparue. Le philosophe et écrivain a confié avoir « compris grâce à elle » que le combat pour l'émancipation des femmes et celui pour l'émancipation des peuples ne faisaient qu'un... « Elle mérite de rester parmi nous comme un défi à toutes les convenances, les défis et les paresse », a-t-il estimé.

Régis Debray, 6 août 2020

Béatrice Letellier

Textes et paroles

« En 1971, je signai le "Manifeste des 343" pour l'avortement, aux côtés de femmes célèbres, symboles pour le monde de la beauté, de l'intelligence, de la culture françaises. ... Nous dénonçons le scandale de l'avortement clandestin, le scandale de la répression de classe, le scandale du silence. »

Le Lait de l'oranger » (Gallimard, 1988), extrait

"À 12 ans, j'ai fait une grève de la faim parce que les filles servaient les garçons"... » Mes parents ne l'avaient pas inventé, c'était une hiérarchie tout à fait commune et pratiquée par tous dans le même milieu que le nôtre : les filles servaient les garçons. (...) Servir mes frères que je trouvais complètement cancre alors que je m'éveillais à la vie, je trouvais cela très injuste »... "On a su que quand je disais je ne veux pas, j'étais capable d'aller jusqu'au bout".... "À chaque étape de ma vie, il y avait un jalonnement de handicaps qui venait du fait que j'étais une fille"

...elle n'en serait pas arrivée là si "ma mère et tout mon entourage depuis la prime enfance ne m'avait pas constamment rappelé que le fait d'être une fille impliquait un sort très différent de celui de mes frères. Un sort dans lequel le choix, le libre arbitre, la liberté n'avaient aucune place. Un sort uniquement déterminé par mon genre."

Extrait d'entretiens sur France Culture, 2005

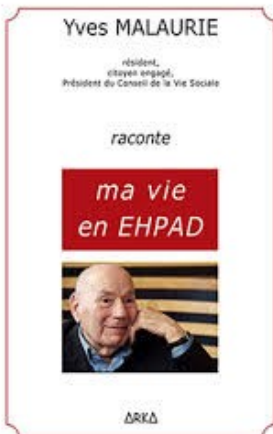
"Quand une menace pèse sur les droits et les libertés, ce sont toujours les femmes qui trinquent davantage. Mais, à l'inverse, chaque fois qu'une femme fait avancer pour elle une liberté, toute la société en profite largement."

... la Clause de l'Européenne la plus favorisée : "Nous proposons de choisir, dans les 27 pays d'Europe, les lois qui nous semblent les plus favorables aux femmes et d'en faire un bouquet législatif qui s'imposerait dans toute l'Europe : avortement, divorce, droit du travail, prostitution... Ce serait le nivellement par le haut. Une source de solidarité entre Européennes. Et une façon de propulser l'Europe en avant. Elle en a bien besoin, non ?"

Propos tenus lors d'une visite aux détenues de Fleury-Mérogis en juin 2007 et rapportés par Annick Cojean (le Monde)



NOTES DE LECTURE



Voilà un livre tonique écrit par Yves Malaurie, âgé de 89 ans qui vit dans un EHPAD, depuis 2016 pour rejoindre Christiane, son épouse, entrée en 2014 suite à la maladie de Parkinson.

Ce livre a pour sous-titre « résident, citoyen engagé, président du Conseil de la Vie Sociale ».

Ce n'est pour rien car Yves Malaurie a été un syndicaliste FO, militant au PS et fondateur d'une association citoyenne qui durera 24 ans. C'est un homme pétri d'humanisme en action.

Autant dire qu'il a toujours cherché à améliorer la vie des personnes avec qui il vivait. C'est cela qui remplit sa vie. Il a mis en pratique le « voir, juger et agir ».

Sa vie ne s'arrête pas aux portes de l'EHPAD, non, elle continue avec toujours cette attention aux événements de la vie, aux soignants de tous les jours, à l'organisation sociale de son établissement par son engagement dans le CVS.

Il décrit ce qu'il vit, il analyse les faits et recherche toujours le mieux-être de ceux qui l'entourent. C'est une philosophie de vie. Il a dû en passer des heures à noter et écrire ces faits de vie, non pour lui-même mais pour les partager et les communiquer à ses lecteurs.

C'est un livre qui redonne la « pêche » car il n'y a pas d'âge pour être présent au monde qui nous est donné en mettant au service de ses contemporains son intelligence, ses compétences et son envie folle de vivre quoi qu'il en coûte, malgré toutes les épreuves et les difficultés.

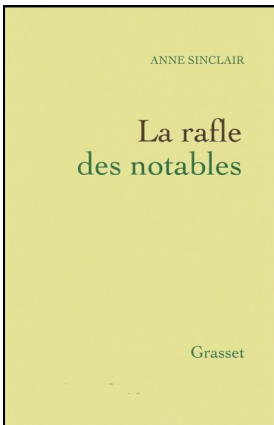
Il écrit au début de son livre « *Je demeure, même en EHPAD, un citoyen qui se pose des questions, qui réfléchit et qui s'inquiète pour l'avenir. La planète Terre est en danger, mise à mal en quelques décennies par l'homme qu'elle nourrit depuis des milliers d'années. Respectée autrefois, saccagée aujourd'hui. Si rien ne change, l'humain, autrefois solidaire, va devenir insensible à tout ce qui n'est pas lui, se transformer en machine programmée, mi-homme, mi-robot. La société de consommation vend du confort au plus grand nombre mais ne rend pas les gens heureux. Nous sommes devant un choix de société, J'ai depuis longtemps fait le mien : Un monde dans lequel il ferait bon vivre à tous les âges de la vie.* »

Après avoir lu ce livre témoignage, vous ne verrez plus les EHPAD comme avant et les retraité-e-s les plus jeunes pourront se dire qu'ils ont un avenir !

Michel Boulenger

Yves Malaurie, *Ma vie en Ehpads*, Arka Éditions, 2020, 144 pages, 15 €

NOTES DE LECTURE



En décembre 1941, les Allemands arrêtèrent 743 juifs français, chefs d'entreprise, avocats, écrivains, magistrats. Pour parvenir au quota de mille détenus exigé par Berlin, ils adjoignent à cette population privilégiée 300 juifs étrangers déjà prisonniers à Drancy. Ils seront tous enfermés au camp de Compiègne sous administration allemande.

Anne Sinclair dont le grand père faisait parti des internés a recherché sa trace et en chemin a découvert le drame mal connu de ces déportés dans ce « camp de la mort lente ». Quelques rares en sont sortis libérés comme grand malades mais les plus nombreux ont fini leur vie dans d'autres camps quand ils ne succombaient pas aux ravages de la faim et de la maladie au cours des quelques mois de leur détention.

Ces français qui n'avaient pas souffert d'antisémitisme ne comprenaient pas être victimes d'autres français, n'étant souvent que juifs par tradition familiale plus que par une volonté d'appartenance. Deux réflexions illustrent cette incompréhension : « Mes compagnons comme moi ne savaient penser que français. Ils ne savaient pas penser juif » (Jean-Jacques Bernard),

« Nous ne sommes juifs qu'à partir du moment où on nous le reproche » (Laemlé, Président de la cour d'appel).

L'enquête d'Anne Sinclair, œuvre de mémoire, rend hommage aux nombreux hommes qui ne sont jamais revenus.

Béatrice Letellier

Anne Sinclair, La rafle des notables, Grasset, 2020, 128 pages, 13 €

LECTURE RIME AVEC CULTURE

Lire pour se divertir, apprendre, comprendre ou s'échapper : le livre est un tremplin qui donne accès à la connaissance quelle qu'elle soit. A la CFDT, cela représente un des fondements de l'activité militante.

Puisque nous y sommes contraints, prenons la chose avec entrain ! Nous sommes obligés de rester confinés, de moins bouger, de ralentir en quelque sorte le rythme parfois effréné de nos vies. C'est donc le moment idéal pour se donner le temps de lire pour le plaisir, la détente, mais aussi pour se cultiver et se former. La lecture est une des activités essentielles pour s'instruire, rêver et s'émanciper. C'est une valeur sûre pour tout un chacun qui permet à tout militant de mieux analyser le monde et d'en être un acteur engagé. Comme la culture livresque reste une ressource capitale de notre liberté d'esprit, cette période de confinement nous incite à la lecture



Fabienne Doutaut (Déléguée générale Espace Belleville)

**UNION TERRITORIALE
DES RETRAITES CFDT
DES HAUTS-DE-SEINE**

23 place de l'Iris
92400 Courbevoie

hautsdeSeine@retraites.cfdt.fr

Pour nous contacter, téléphonez
à l'UD 92 : 01 47 78 98 44



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Contact Retraités 92

Rédaction et Diffusion :
23 place de l'Iris
92400 Courbevoie

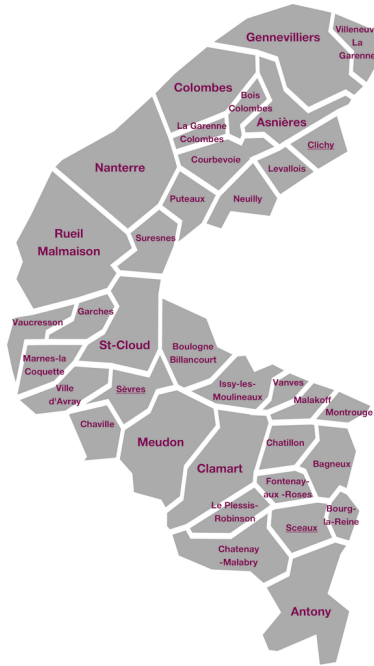
Directeur de la Publication :
Hervé Renault

Rédacteurs : Annette Bon, Daniel
Limballé, Jean-Luc Leygonie, Béatrice
Letellier, Michel Boulenger

Mise en page :
Béatrice Letellier

N° CPPAP : 1121 S 08503

Impression : UD 75 CFDT, 7/9 rue
Euryale Dehaynin, 75019 Paris



Nos Unions Locales de Retraités

ULR Suresnes, Nanterre, Puteaux,
Saint-Cloud, Vaucresson, Garches,
Ville-d'Avray, Marnes-la-Coquette
Contact : Dominique Mandô
07 83 15 24 40
ulrsne.cfdt@laposte.net

ULR Issy-les-Moulineaux, Meudon,
Clamart, Vanves
Contact : Jean Deniaud
06 08 89 92 40
deniaud.jean@orange.fr

ULR Colombes, Bois-Colombes
Contact : Daniel Limballé
06 07 46 14 89
dlimballe@free.fr

ULR Le Plessis-Robinson, Chatenay
Malabry, Fontenay-aux-roses
Contact : Annette Bon
06 07 37 33 72
annette.bon@orange.fr

ULR Asnières, Gennevilliers,
Villeneuve-la-Garenne
Contact : Marie-Christine Saladin
06 17 45 70 26
mcsaladin007@gmail.com

ULR Clichy-la-Garenne, Levallois-
Perret, Neuilly-sur-Seine,
Courbevoie, La Garenne-Colombes
Contacts : Jean-Claude Razet
01 42 70 11 66
jcd.razet@yahoo.com

ULR Boulogne, Chaville, Sèvres
Contact : Jean-Yves Carré
06 89 14 15 77
jean-yves.carre3@orange.fr

ULR Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux
Contact : Annette Bon
06 07 37 33 72
annette.bon@orange.fr

ULR Rueil-Malmaison
Contact : Michel Jamet
01 47 32 29 81
ulrsne.cfdt@laposte.net

ULR Malakoff, Bagneux, Chatillon,
Montrouge
Contact : Jacques Lépine
01 49 12 12 65
cfdtretraites.mbcm@gmail.com